

Adresse de la société populaire de Varambon (Ain) qui félicite la Convention d'avoir déjoué le complot et annonce des dons patriotiques, lors de la séance du 2 prairial an II (21 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Varambon (Ain) qui félicite la Convention d'avoir déjoué le complot et annonce des dons patriotiques, lors de la séance du 2 prairial an II (21 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) pp. 497-498;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_27235_t1_0497_0000_12

Fichier pdf généré le 30/03/2022

partement du Doubs, félicitent la Convention nationale sur la découverte de l'infâme conspiration, et d'avoir mis les vertus à l'ordre jour; et l'invitent à rester à son poste.

Ils demandent d'être autorisés à changer le nom de Saint-Hippolyte que porte leur commune, en celui de Doubs-Marat, et annoncent qu'ils ont déposé à l'administration du district, pour les défenseurs de la patrie, 50 chemises, 5 paires de bas, 1 chapeau et un bonnet de laine; que leur canton a aussi déposé une somme de 1,019 liv. 14 s., 82 chemises, 2 draps; 11 paires de bas, 1 mouchoir et 61 livres et demie de charpie; et enfin que les chaudières à salpêtre vont grand train dans leur commune, ainsi que l'atelier pour la fabrication des armes.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi aux Comités de division et d'instruction publique (1).

5

La Société populaire de la Hauteur, cidevant Griquetot-l'Esneval (2) instruit la Convention nationale de son épurement, la félicite sur ses travaux, la remercie de l'active surveillance qu'elle a mise à déjouer le dernier complot, qui ne tendoit à rien moins qu'à dissoudre la représentation nationale, et à anéantir notre République.

Elle annonce qu'elle a changé son nom de Griquetot-l'Esneval, en celui de la Hauteur; que son église est consacrée à la Raison, et que le décade on y va apprendre les devoirs que les citoyens doivent suivre, et qu'elle a déposé au district, pour nos braves défenseurs de l'armée du Nord, 43 chemises faites gratuitement par les citoyennes, 38 paires de souliers, 39 paires de bas, 2 fusils, une giberne, 2 paires de boucles, 1 crochet en or, 12 liv. en numéraire, 1 bijou en or et diamant, et une bague de même matière.

Le conseil général de la commune de la Hauteur, réuni à la Société populaire, réclame l'établissement d'un marché dans son arrondissement, et invite la Convention à rester à son poste jusqu'à l'anéantissement des trônes et des tyrans.

Mention honorable des dons, insertion au bulletin, et renvoi pour le surplus aux Comités d'agriculture, et de division pour le changement de nom (3).

6

La Société populaire de Lourdes (4) envoie à la Convention nationale un extrait du procès-verbal, où elle dit que la municipalité et les corps constitués réunis, se sont transportés dans la ci-devant église, pour en faire l'inauguration au temple de la Raison, et que cette

cérémonie s'est faite à la satisfaction du peuple.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au Comité d'instruction publique (1).

7

La Société populaire de Varambon, département de l'Ain, remercie la Convention nationale, les Comités de salut public et de sûreté générale, d'avoir par leur active surveillance déjoué le complot infernal ourdi contre notre liberté. Elle en demande la vengeance la plus éclatante.

Elle invite la Convention nationale à rester à son poste, de maintenir les Comités de salut public et de sûreté générale, jusqu'à la destruction totale des conspirateurs.

Elle annonce le triomphe de la raison, l'envoi au district de 40 liv., et de 4 livres d'or, provenant de la ci-devant église, qui aujourd'hui va servir de lieu d'instruction à leurs enfans, et où ils apprendront à connoître les droits et les devoirs des vrais républicains.

Mention honorable et insertion au bulletin (2).

[Varambon, s.d.] (3).

« Législateurs montagnards,

La République vient encore de courir un danger, mais vos deux Comités de sûreté générale et de salut public l'ont de nouveau sauvé. Des hommes astucieux, et se disant patriotes, favorisaient le complot infernal de Pitt et Cobourg. Ils cherchaient à faire échouer le gouvernement révolutionnaire qui seul peut assurer notre triomphe et notre bonheur: ils voulaient soustraire au glaive de la loi les monstres qui ont trahi leur patrie: ils avaient formé le projet criminel de faire égorgé la Convention nationale, les jacobins de Paris, les représentants du peuple envoyés dans les départements et tous les bons et vrais sans-culottes qui s'y rencontrent. Ils avaient tenté de séduire et de tromper nos braves frères d'armes près les frontières, et de faciliter ainsi l'entrée des vils satellites des tyrans coalisés. Enfin, (ce n'est qu'en frémissant d'horreur que nous le disons), ils devaient donner un maître à la France.

Que de crimes différents, mandataires du peuple, vous avez à punir. Que de coupables méritent la mort! Hé bien, braves montagnards, exterminiez sans pitié tous les scélérats qui souillent le territoire français. Soyez inflexibles; point de grâces; le salut du peuple vous le défend. Que tous vos décrets soient des arrêts de mort contre les ennemis de notre révolution. Poursuivez sans cesse ces amateurs de l'ancien régime. Que les royalistes, les fanatiques, les modérés, tous les gens suspects en un mot, soient arrêtés et frappés de suite du glaive de la loi. La punition des rebelles à la volonté nationale doit être éclatante et prompte. Vous avez la confiance de tous les républicains et ils savent que leur salut est dans vos mains. Les sans-culottes de la Société popu-

(1) P.V., XXXVIII, 14. Bⁱⁿ, 3 prair. (2^e suppl^t).

(2) Seine-Inférieure.

(3) P.V., XXXVIII, 14.

(4) Basses-Pyrénées.

(1) P.V., XXXVIII, 15. Bⁱⁿ, 3 prair.

(2) P.V., XXXVIII, 15. Bⁱⁿ, 3 prair. (2^e suppl^t).

(3) C 304, pl. 1132, p. 9.

laire de la commune de Varambon vous assurent qu'ils comptent sur vos soins et votre vigilance. Persuadés que vous ne voulez que le bonheur du peuple, ils vous invitent à rester à votre poste. Oui, citoyens représentants, ne descendez pas du sommet de la sainte Montagne; restez y pour le maintien de la République. Pour prix de vos travaux et de vos peines, nous vous offrons tous nos cœurs; ils sont remplis pour vous de la plus parfaite reconnaissance.

Quant à nous, sentinelles vigilantes de la République dans la patrie que nous habitons, nous veillerons avec exactitude. Déjà depuis longtemps le fanatisme tremble devant nous: il n'en reste plus dans notre commune aucun vestige. Notre église, où depuis tant d'années des hommes trompeurs, prêchant des sophismes et des erreurs, abusaient de la crédulité de tous les habitants, va devenir le temple de la Raison. Le clocher est abattu; les ornements sacerdotaux en sont enlevés et le district a reçu 40 liv. d'argent et 4 liv. d'or dont se trouvaient composés les croix, les vases et tous les objets servant à l'ostentation d'un culte corrompu.

Maintenant, nous nous occuperons d'apprendre à nos enfants le catéchisme républicain, les droits de l'homme et du citoyen et notre sage constitution. Nous leur dirons de haïr éternellement, l'esclavage et de ne soupirer que pour la liberté et l'égalité. Nous leur prouverons que les rois et les prêtres ont toujours opprimé l'humanité et amené sur la terre le despotisme et la tyrannie. Enfin nous leur inspirerons l'amour de la patrie et nous saurons leur faire oublier tous intérêts particuliers pour s'occuper toujours de l'intérêt général. Vive libres ou mourir, tel sera toujours leur seule envie et notre unique ambition. Vive la République, vive la Montagne, vivent tous les bons sans-culottes jacobins ».

VUITTON.

8

Les citoyens composant la commune de Béton-Bazoches, district de Provins, département de Seine-et-Marne, écrivent à la Convention nationale que chaque décadi est pour eux un jour de fête, qu'ils se réunissent dans le temple de la Raison pour entendre la lecture des lois, et applaudir à la sagesse qui les a dictées.

Ils félicitent la Convention nationale sur la découverte et la punition des conspirateurs, qui, pour satisfaire à leur cupidité voulaient nous remettre sous l'esclavage, en relevant le trône du dernier tyran.

Les conjurés, disent-ils, redoutaient votre vertu et votre énergie, aussi étiez-vous les premières victimes qu'ils avoient désignées; le sang des jacobins, ces fidèles amis de la liberté et de l'égalité, ne devoit pas plus être épargné que le vôtre. Ah! qu'ils connoissent mal le peuple, dont vous êtes les dignes représentants: ne savent-ils pas que notre devise est de vivre libre ou mourir?... Vos jours sont précieux à la patrie; que vos ennemis, qui sont tout à la fois les nôtres, apprennent qu'au moindre danger on nous verroit former autour de vous un boulevard impénétrable, et que votre sang ne pourroit couler qu'autant qu'il ne nous en resterait plus une goutte dans les veines.

Ils terminent par inviter la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Béton-Bazoches, s.d.] (2).

« Citoyens représentants,

Chaque décadi est pour nous un jour de fête, nous nous réunissons dans le temple de la Raison pour entendre la lecture des lois et nous applaudissons à votre sagesse qui les a dictées.

Les expressions nous manquent, et jamais nous n'en pourrions trouver d'assez énergiques pour vous exprimer le vif intérêt que nous a inspiré la proclamation que vous avez adressée au peuple français.

Déjà le rapport fait par St-Just et imprimé par votre ordre nous avait dénoncé les conspirateurs, ces vils intrigants, ces infâmes égoïstes qui pour satisfaire leur cupidité voulaient nous rendre à l'antique Carthage en relevant le trône du dernier tyran, après avoir immolé à leur ambition les plus intrépides défenseurs de la liberté.

Grâces immortelles soient rendues au génie tutélaire de la République, c'est lui qui vous a inspirés, Citoyens représentants, vous avez suivi son impulsion lorsque vous avez décrété les mesures sages et vigoureuses qui préserveront à jamais notre liberté des traits meurtriers dont nos ennemis voudraient l'atteindre.

Les conjurés redoutaient votre vertu et votre énergie; aussi chez vous les premières victimes qu'ils avaint désignées. Ce sang des jacobins, ces fidèles amis de la liberté et de l'égalité, ne devoit pas être plus ménagé que le vôtre. Ah! qu'ils connaissent mal le peuple dont vous êtes les dignes représentants. [Résolus de vivre] libres ou de mourir, comment ont-ils pu oublier notre plein et entier acquiescement au jugement rendu contre le traître Capet, et la vengeance nationale que nous avions provoquée d'avance contre quiconque oseroit parler parmi nous de royauté à moins que ce ne fut pour en inspirer la plus vive horreur!

Citoyens représentants, vos jours sont précieux à la patrie, que vos ennemis, qui sont tout à la fois les nôtres, apprennent qu'au moindre danger qui vous menacerait, on nous verrait former autour de vous un boulevard impénétrable et que votre sang ne pourrait couler qu'autant qu'il ne nous en resterait plus une goutte dans les veines. Les glorieuses destinées de la France vous sont confiées, ne quittez votre poste que lorsque elles auront reçu leur accomplissement. Que la foudre lancée par vous porte la crainte et l'effroi dans le cœur de ceux qui seraient tentés de conspirer contre notre liberté. C'est pour la maintenir que nos enfans combattent au champ de l'honneur et de la victoire. Ils ne quitteront les armes et nous ne les recevrons parmi nous que lorsque tous les tyrans seront anéantis et que vous aurez reçu les hommages des différens peuples qui vous proclameront les bienfaiteurs de l'humanité et la cause première de leur liberté ».

RATIER, BENOIST, MIR, CAMPT (*agent nat.*),
OZANNE, DESHAYES, PUSAS.

(1) P.V., XXXVIII, 16.

(2) C 305, pl. 1142, p. 12.